

Fresnes le 13 Juin 2018

Monsieur le Président de l'EPT Grand Orly, Seine, Bièvre
16 avenue Jean Jaurès
94600 CHOISY LE ROI

Objet : inondation par débordement des réseaux d'assainissement à Fresnes le 11/6/2018

Monsieur le Président

Nous ne doutons pas que vous soyez parfaitement informé de la nouvelle inondation subie par les habitants des quartiers du bas de Fresnes lors des pluies violentes de ce lundi en soirée, du fait des débordements des réseaux d'assainissement. Cet événement s'ajoute à la longue liste des sinistres de même origine aux conséquences dommageables subies par vos administrés fresnois. Ce n'est pas le lieu ni le moment de revenir sur leur historique pourtant très instructif puisqu'il met en évidence la répétition des mêmes causes avec les mêmes effets, à savoir la convergence vers Fresnes au « nœud » Liberté, des eaux collectées sur les coteaux des trois départements voisins : les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne et l'Essonne et l'inadéquation de leurs volume et débit aux capacités des ouvrages d'évacuation ou de rétention.

Prémonition ou simple coïncidence ? Nous adressions le 7 de ce mois à M. le Président du Conseil départemental, la lettre dont vous trouverez la copie en annexe. Elle réitérait nos précédentes alertes sur l'urgente nécessité d'une concertation débouchant sur la prise de décision appropriée des principales parties concernées par la réalisation du bassin de dépollution et de rétention du parc du Moulin de Berny à Fresnes.

Comme nous le rappelions, l'étude lancée en 2006 conjointement par le SIAAP et la DSEA, est achevée depuis longtemps. Elle est complète et définitive. Ne manque aujourd'hui que la volonté politique d'une prise de décision qui s'impose depuis des années et dont l'actualité souligne l'urgence.

Nous sommes à votre entière disposition pour une rencontre à votre meilleure convenance afin de parfaire votre information, si vous le souhaitez, sur les événements évoqués plus haut et sur leurs causes dont, malheureusement, l'historique ne nous est que trop bien connue.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments respectueux et confiants

M. Véret

Président de SECDEF et de la Commission « Maîtrise des ruissellements » de la CLE Sage Bièvre

Pièce jointe : lettre au Pr du CD du Val-de-Marne du 7/6/2018 et note annexée